



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial
des HAUTES TERRES D'OC**
Comité syndical du 18 mars 2024

Nombre de membres : <ul style="list-style-type: none">• En exercice : 18• Qui ont pris part à la délibération : 15	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Brassac (27 Avenue du Sidobre).
Date de convocation : 11 mars 2024	Etaients présents : <ul style="list-style-type: none">- Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, François BONO, Christine CALVET, Gilles COMBÈS, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Françoise PONS et Alain RICARD.- Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, Francis CROS, Anne-Lise SAUTEREL et Daniel VIDAL. Absents excusés : Pierre BAILLY, André CABROL et Jim RONEZ. Jean-Claude GUIRAUD a été désignée secrétaire.

[Délibération N° 2024-6 – Lancement du dispositif « Territoire d'Industrie »](#)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dispositif de l'Etat – Territoire d'Industrie (phase 2) 2023-2027,

Vu le budget du PETR des Hautes Terres d'Oc,

Monsieur le Président précise que le PETR des Hautes Terres d'Oc est un des 29 nouveaux lauréats Territoires d'Industrie, à l'échelle de la France.

Territoire d'Industrie est un dispositif d'accompagnement de l'Etat autour de 4 axes stratégiques :

- Accélérer la transition écologique et énergétique
- Faire des territoires des écosystèmes d'innovation ambitieux
- Lever les freins au recrutement et développement des compétences dans les territoires industriels
- Mobiliser un foncier industriel adapté aux enjeux et besoins des industriels comme des collectivités

Monsieur le Président rappelle les actions prévues dans la candidature du PETR des Hautes Terres d'Oc, validées par les services de l'Etat. Monsieur le Président présente également la gouvernance.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des présents :**

DECIDE d'approuver l'opération « Territoire d'Industrie des Hautes Terres d'Oc » ainsi que son plan d'actions.

VALIDE la gouvernance présentée (polynôme élus-industriels).

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le 22/03/2024

ID : 081-200052660-20240318-2024_6-DE



DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour signer tous les documents afférents à ce projet.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour solliciter le financement de l'Etat (FNADT) à propos de l'animation du dispositif (Cheffe de projet Territoire d'Industrie).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Brassac, le 18 mars 2024.

Le Président,
Jean-Marie FABRE.

A blue ink signature of Jean-Marie Fabre, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.



Le secrétaire de séance,
Jean-Claude GUIRAUD.

A black ink signature of Jean-Claude Guiraud, featuring a large, stylized 'J' and 'G' with a long, sweeping tail.